

# ZOOM sur la remise des 9ème Trophées de la qualité des informations environnementales et sociales

ZOOM sur la remise des 9ème Trophées de la qualité des informations environnementales et sociales

admin admin - [dsebastiao@cs.experts-comptables.org](mailto:dsebastiao@cs.experts-comptables.org)

Le 27 janvier 2009, pour la première fois dans les locaux du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, Jean-Pierre ALIX - Président du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, Tita A. Zeitoun - Présidente de la Commission Environnement et Pierre Marcenac - Président du Jury ont remis les 9ème Trophées de la qualité des informations environnementales et sociales.

Lors de cette manifestation, Tita A. Zeitoun a présenté, en collaboration avec Sylvain Lambert, associé PwC, un

## **focus sur une bonne information développement durable**

. Cette donnée doit être reliée aux véritables enjeux de l'entreprise et doit être traduite par des indicateurs clairs, dont le mode de calcul et le périmètre est transparent pour le lecteur et qui sont contrôlés comme les données financières.

Pierre Marcenac a ensuite exposé l'édition 2008, avec notamment la présentation de la nouvelle grille de notation, élaborée avec les membres du Jury Technique, qui répartit l'évaluation des informations environnementales et sociales en 3 critères. Le 1er concerne la pertinence pour mieux connaître les enjeux-clés de l'entreprise, ses parties prenantes, ses indicateurs de performance et le lien entre la démarche développement durable et les objectifs stratégiques et financiers de l'entreprise.

Le 2nd critère concerne la transparence et la comparabilité qui devraient permettre de constater

- Si les indicateurs sont définis, précis, accompagnés d'explication et non juste énoncés,
- S'il y a des comparaisons effectuées d'une année sur l'autre, si les grilles de référence aux principaux standards sont présentées, etc.

Pour ces deux critères, des bonus permettent aux candidats d'augmenter leur note sans sanctionner ceux qui ne présentent pas ces informations : les dilemmes, la nature et le contenu du mot du Président.

Enfin, le dernier critère cherche à mettre en évidence la qualité du reporting pour la fiabilité des informations données.

- [Télécharger la nouvelle grille de notation](#)

Le lauréat du 9

ème

rix du Meilleur Rapport Développement Durable est la société «

**AIR-France KLM**

». Cette attribution a été décernée par les deux jurys (technique et professionnel) pour les motifs suivants :

- Un rapport clair, concis, dense en informations et chiffré,
- Une présentation des critères de comparaison,
- Des indicateurs pertinents et nombreux,
- Une réelle démarche développement durable, avec une forte implication des parties prenantes.

Par ailleurs, le Jury a décerné un 2

nd

prix, dénommé Prix Spécial du Jury dont le rapport au niveau des résultats est proche de celui d'Air-France Klm.

C'est la société «

**GROUPE CARREFOUR**

» qui l'a remporté pour les motifs suivants :

- Bonne illustration, relativement transparent,
- Une bonne définition des enjeux et des indicateurs,
- Une mise en évidence des dilemmes rencontrés,
- La démonstration d'un véritable effort pour limiter les impacts de son activité sur la biodiversité.

L'expert-comptable doit rester un des piliers phare du chef d'entreprise et être à même de l'aider dans ses démarches en faveur du développement durable. Ainsi, le développement durable ne sera plus imposé, subi, mais fera partie intégrante de la stratégie du binôme entreprise-expert-comptable.

Pour en savoir plus sur les entreprises candidates, les lauréats, nos partenaires et une bonne information environnementale et sociale, téléchargez le cahier de cérémonie 2008 :

Galerie photos du 27 janvier 2009 :

A lire prochainement, l'article sur cette cérémonie dans le Sic du mois de mars

**Contact : Emilie Damloup**

*Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables*

*19, rue Cognacq Jay ? 75341 Paris cedex 07*

Tél. : 01.44.15.60.82 ? Email : [edamloup@cs.experts-comptables.org](mailto:edamloup@cs.experts-comptables.org)



2009.01.08 17:56